


Liste de fournitures scolaires - CM1 et CM2

Quelques fournitures supplémentaires spécifiques à la classe de votre enfant pourront être demandées dans la première quinzaine de septembre. Dans un souci d'économie, il n'est pas nécessaire de renouveler le matériel chaque année : celui déjà utilisé mais en bon état conviendra parfaitement.

- 1 trousse
- 1 équerre métallique
- 1 compas avec porte-crayon
- 1 crayon à papier HB et un petit taille-crayons (avec réservoir) + 1 critérieur
- 1 gomme
- 1 stylo-plume et une boîte de cartouches à encre bleue ou 1 stylo à bille Frixion bleu
- 1 effaceur
- 4 stylos à bille (4 couleurs indépendantes) non effaçables
- 1 paire de ciseaux écolier (bouts arrondis)
- 1 stick de colle incolore
- 1 double décimètre plat en plastique
- 1 ardoise velleda avec les feutres et un chiffon
- 1 boîte de crayons de couleur de bonne qualité
- 1 boîte de feutres (12 maximum)
- 1 surligneur
- 1 porte-vues 60 feuilles (120 vues) de bonne qualité, avec pochette transparente en page de garde.  **les CM2 de l'école ND conservent le porte-vues de leur année de CM1**
- 1 trieur (plastique, 6 onglets) de bonne qualité
- 1 grand classeur rigide (4 anneaux)
- 1 jeu de 6 intercalaires cartonnées au format du classeur
- 1 paquet de feuilles perforées (A4, grands carreaux)
- 1 paquet de pochettes plastiques perforées A4
- 1 dictionnaire noms communs/noms propres Petit Larousse de poche (**pas de dictionnaire junior**)
- 1 petit cahier 48 pages à grands carreaux (anglais)
- 1 petit cahier 96 pages à grands carreaux (devoirs)
- Un sac de sport contenant : short, maillot, basanes, baskets (pour les filles : lien(s) pour cheveux longs) **le tout marqué au nom de l'enfant.**

Nous achèterons pour chaque élève 1 agenda, 1 cahier d'exercices d'anglais (Kid's box) et 1 porte-vues qui vous seront facturés à la rentrée.

NB : du matériel complémentaire pourra être demandé par l'enseignant de votre enfant à la rentrée.

**Il est demandé qu'aux vacances, le matériel soit vérifié et renouvelé si nécessaire.
Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant (anorak, blouson, gilet, etc...)**